

Allocution Bernhard Pulver,

Conseiller d'Etat

Chambre d'économie publique du Jura
bernois

14 juin 2012, 17h00, à Tavannes

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur,
Mesdames, Messieurs les
représentants économiques et
politiques du Jura bernois,
Mesdames et Messieurs,

Je vous **remercie** de l'invitation à vous
rejoindre aujourd'hui et de m'offrir ainsi
l'occasion d'aborder une double
thématique qui m'est chère : *le destin
du Jura bernois et le bilinguisme.*

J'aimerais aussi, avant toutes choses
remercier la Chambre d'économie
publique du Jura bernois et ses
membres pour leur engagement au

service de l'économie régionale, pour les collaborations qu'ils entretiennent avec ma direction lorsqu'il s'agit notamment de questions de formation.

Trop souvent, on lit le canton de Berne comme un canton de fonctionnaires et d'agriculteurs, ce qui en soi est vrai et positif, en oubliant un peu vite que nous sommes en fait la première place industrielle de Suisse, et que le Jura bernois et Bienne y sont pour beaucoup.

J'ai intitulé mon intervention :

« Pourquoi le canton de Berne doit-il rester bilingue ? »

Il est vrai que la question de l'avenir institutionnel du Jura bernois est pour moi intimement lié à celle du bilinguisme de mon canton.

Je vais essayer de vous convaincre de cela en abordant

dans un premier temps la thématique du bilinguisme,
dans un deuxième celle de l'avenir institutionnel.

Mais avant toutes choses, permettez-moi, de vous faire part de quelques réflexions plus personnelles.

Mesdames et Messieurs, j'aime la Suisse ! Et j'aime mon canton !

Certainement

- à cause des gens ouverts et sympathiques que j'y croise, au-delà des clichés dont on les affuble trop souvent

- à cause des beaux paysages, des beaux villages et des belles villes que je traverse.

- **Certainement aussi**

- à cause de son esprit d'innovation, son sens de l'efficacité et de l'organisation
- à cause de l'offre de formation et de culture qu'on y trouve.

Mais il y a un élément particulier qui explique mon attachement à mon pays de façon générale: le fédéralisme et le multilinguisme.

Pour moi très personnellement, le bilinguisme est un enrichissement : je l'ai vécu en faisant mes études et en enseignant à l'Université à Neuchâtel.

Plus particulièrement, en recourant à une autre langue, **j'ai appris** de mieux

en mieux à découvrir les différences culturelles qui s'y **cachent**, j'ai **appris** à dépasser les frontières intellectuelles, souvent minimes, qui séparent les langues.

Et je suis donc heureux de vivre dans un canton qui, institutionnellement et humainement, vit ce bilinguisme au quotidien.

Ainsi, je le vis dans ma vie professionnelle,

- dans ma direction
- dans les contacts intercantonaux
- dans des moments comme celui de ce soir !

Certes, ce bilinguisme appelle parfois un effort supplémentaire

de **compréhension**

de **traduction**

de **conception** aussi lorsqu'il s'agit de construire des scénarios différents pour les deux parties du canton.

Mais je vous l'avoue, cet effort supplémentaire m'apporte un brin de bonheur supplémentaire !

C'est pour cela que je serais triste si mon canton n'était plus bilingue comme il l'est aujourd'hui et comme il l'est depuis très longtemps.

Pour moi, le bilinguisme est un élément de l'identité du canton de Berne. Et c'est aussi une force de notre canton.

Economiquement, le bilinguisme

- **est** une chance de connaître deux langues,

- **est** une chance pour les entreprises francophones et germanophones, qu'elles soient de portée régionale, nationale ou internationale,
- **est** une chance pour les entreprises spécialisées dans la communication.

Politiquement, Berne est un pont entre la Suisse romande et la Suisse alémanique, et ceci n'est pas un cliché. Mes collègues du Conseil exécutif et moi le vivons chaque jour dans les contacts intercantonaux. En tant que canton à forte majorité alémanique, le canton de Berne est aussi étroitement lié aux cantons romands qui le respectent et le soutiennent.

Et pour assurer cette présence, Berne fait beaucoup.

Je suis moi-même membre des
Comités stratégiques de la Haute école
pédagogique BEJUNE, de la Haute
école Arc, de la HES-SO, membre de la
CIIP aussi.

Sur le plan culturel, la présence des
deux communautés enrichit
réciproquement les deux systèmes
scolaires, donne une saveur particulière
aux fêtes de musique, notamment
celles qui se déroulent dans le Jura
bernois, suscite l'émulation – la partie
alémanique nous envie le Festival de
l'UltraCourt, et j'en passe...

Le canton de Berne s'engage

- pour assurer la qualité des
prestations dans le Jura bernois
- pour assurer une offre de formation
d'excellent niveau, de l'école

obligatoire aux institutions
tertiaires.

- pour associer ce même Jura
bernois à ses décisions,
- pour assurer au Jura bernois un
important espace de décision.

Le Statut particulier fonctionne bien.

L'intensité et la qualité des
collaborations entre le Jura bernois, le
CJB en particulier, et ma direction par
exemple en témoigne.

Nous sommes donc loin du bilinguisme-alibi !

Je puis dire clairement, sur la base des
éléments que je viens d'aborder et de
beaucoup d'autres, que le canton de
Berne fait et a fait du bilinguisme une
**composante systématique de son
action** et que ce faisant, il est très
attentif à la **présence** de la

communauté francophone, à la **reconnaissance** de sa contribution à la vie cantonale, à la **consolidation** et au **développement** de son **Statut particulier**.

Mais alors, me direz-vous peut-être, pourquoi le Gouvernement bernois a-t-il donc signé cette fameuse Déclaration d'intention du 20 février dernier qui propose de laisser le Jura bernois voter sur son avenir institutionnel et, pire encore, de laisser même des communes choisir leur avenir institutionnel ?

Eh bien, il y a à cela plusieurs raisons.

Tout d'abord une raison formelle : par la signature de l'Accord du 29 mars **1994**, on a donné la tâche aux deux gouvernements, sous l'égide de la Confédération, de trouver une **solution**

politique à ce qu'on appelle la
Question jurassienne.

Plus tard, en **2005**, les deux
gouvernements ont donné le mandat à
l'AIJ d'étudier ce que pourrait être une
nouvelle entité de type cantonal et
quelles seraient les autres pistes
institutionnelles possibles.

Le rapport de l'AIJ de **2009** a présenté
deux pistes :

- celle du **canton à six communes**
- celle du **statu quo+**,

et proposait un vote populaire.

Nous avons donc eu le mandat de
trouver une solution pour résoudre
politiquement la Question jurassienne.

C'est ainsi que nous résolvons les
conflits, en Suisse !

La Suisse est le pays de la démocratie
et elle a pratiquement résolu toutes les
questions et problèmes par **ce** chemin :
la **démocratie** !

C'est au peuple, pas au Gouvernement.
De décider de l'avenir institutionnel.
Et il est vrai que très probablement la
majorité de la population du Jura
bernois ne voudra pas changer la
situation institutionnelle actuelle. Mais
c'est à **elle** de le dire !

Le Conseil-exécutif est radicalement
démocratique et ... ce qui me semble
encore plus important : **il fait**
confiance à la population !

Une population qui choisira la meilleure
solution.

Une confiance qui doit d'ailleurs aussi
régner entre les deux cantons.

Je crois pouvoir dire que le **canton de Berne a étonné les mondes politiques et médiatiques**, les **citoyens et citoyennes** de la région interjurassienne et de la Suisse par les décisions qu'il a prises très rapidement après le dépôt, en mai 2009, du Rapport de l'Assemblée interjurassienne.

Très rapidement, le Conseil-exécutif s'est prononcé en faveur d'un vote, **tellement rapidement** d'ailleurs que certains ont prétendu que cela devait cacher quelque chose de la part de « ces » *Bernois* ou ces *Excellences de Berne* ou de *l'Ours* comme on a trop l'habitude de mal nous désigner.

Nous avons, depuis, montré le contraire, que la proposition bernoise d'envisager un vote en 2013 était crédible. **Nous avons fait la preuve** que nos partenaires **pouvaient nous**

faire confiance, le Gouvernement jurassien très vite l'a reconnu, confiance réciproque d'ailleurs sans laquelle nous n'en serions pas là où nous en sommes aujourd'hui.

Cette confiance qui doit caractériser aussi les relations avec le Conseil du Jura bernois que le Conseil-exécutif n'a cessé de consulter en cours de procédure et qui demande à être consolidée encore, il est vrai.

Cette confiance qui doit aussi caractériser les relations entre le Conseil-exécutif et la population du Jura bernois, une confiance qui porte sur le fait que nous sommes, nous membres du gouvernement, convaincus que les habitants du Jura bernois sont en mesure de débattre entre eux, de prendre une décision mûrement réfléchie à propos de **leur**

avenir, en accord avec leurs convictions et leurs attentes.

Nous avons salué les initiatives du CJB concernant le développement du Statu quo+ et avons mis sur pied un groupe de travail ad hoc qui débutera ses travaux en date du 27 août 2012 **pour donner encore plus de consistance au Statut particulier.**

Nous avons salué la démarche du CJB auprès du canton du Jura pour obtenir un certain nombre de clarifications.

Nous avons régulièrement rencontré le CJB évidemment, mais aussi la **Députation, la Délégation bernoise de l'AIJ** pour informer, expliquer, rassurer et convaincre et nous continuerons à le faire, comme je le fais aujourd'hui.

Je suis convaincu, et mes collègues du gouvernement avec moi, que nous avons une **chance unique** de résoudre ladite question jurassienne, en respectant les convictions et les décisions des uns et des autres.

Nous nous sommes d'ailleurs **donné** une chance de pouvoir mener la discussion autour de l'avenir institutionnel d'une région. **Cette chance**, il s'agira de la saisir, car elle est encore potentielle et doit être mise en œuvre rapidement. Trop de gens la lisent encore autrement. Trop de gens sont sur la **défensive**. C'est aux Gouvernements de convaincre la population du Jura et du Jura bernois de la saisir.

Certains hésitent donc encore, et c'est tout à fait compréhensible dans la

mesure où la décision est compliquée,
comme l'illustrent l'inventaire en vrac et
non exhaustif, qui suit,

- **certains disent que l'attachement du canton de Berne au Jura bernois n'est pas réel ni sincère mais de circonstances**, relève d'une tactique qui prend le Jura bernois en **otage** ;
- **certains disent que Berne**, une fois la votation passée et dans l'hypothèse d'un NON au nouveau canton, **aura vite fait d'oublier ses promesses** ;
- **certains disent que Berne les a « honteusement trahis »** en signant la Déclaration d'intention et en faisant toutes les concessions ;

- **certains disent qu'on en fait trop pour le Jura bernois**, que le Jura bernois est une région comme une autre ;
- **certains** disent qu'on en fait pas **assez** pour le Jura bernois ;
- **certains** disent qu'on en fait assez pour le Jura bernois ;
- **certains saluent le courage du canton de Berne** dans sa volonté d'aborder différemment les choses de la Question jurassienne ;
- **certains saluent la modernité du canton de Berne** dans les options qu'il a prises depuis 2009 ;
- **certains** disent que l'AIJ est inutile ;

- **certain**s disent qu'elle a fait du bon travail ;
- **certain**s disent que ce vote n'a pas de sens et que la question à se poser c'est celle de la création d'un **canton de l'Arc jurassien** ;
- **certain**s disent qu'il faut penser les choses en termes d'une Suisse des régions ;
- **certain**s disent qu'il est **trop tôt** pour voter ;
- **certain**s disent qu'il **ne faut plus voter** sur la question, que tout est dit depuis longtemps ;
- certains disent qu'il **faut** voter

- **certains disent qu'il y a danger** de partition ou d'émiettement du Jura bernois ;
- **certains** disent que le partenaire du Jura, c'est le canton de Bâle ;

Et j'en passe.

Vous le voyez, beaucoup affirment **et** discutent **et** débattent, moi le premier d'ailleurs. Nous vivons là l'exercice merveilleux et difficile de la démocratie.

Comme tout serait simple si on pouvait réduire la thématique à l'une de ces affirmations réductrices. **Les choses sont, heureusement suis-je tenté de dire, plus compliquées, personne n'a tout juste ou tout faux, nous n'avons pas tout juste ou tout faux. Simplement nous essayons,** avec le Gouvernement

jurassien, de répondre au mieux à la question, à mes yeux fondamentale, que l'AIJ pose dans son rapport :
voulez-vous oui ou non résoudre la question jurassienne ?

Et c'est tout simple : **on ne peut pas résoudre cette question sans y répondre**. Y répondre, cela veut dire qu'on doit répondre aux questions qui la composent.

Ainsi, le canton de Berne et le canton du Jura ont fait des concessions :

- du **côté bernois**, le risque de voir des communes lancer dans les deux ans qui suivent la première votation, une procédure de vote communal, qui fait d'ailleurs discussion,
- **du côté jurassien**, le fait de **renoncer** à l'unité de ce qu'il a

toujours appelé le Jura historique,
de **renoncer** aussi à la
réunification du peuple jurassien, le
fait d'**accepter** qu'une votation
puisse donc régler définitivement la
Question jurassienne.

Il reste des zones d'incertitudes qui
devront être clarifiées avec soin, parfois
avant et parfois après le vote, mais
l'essentiel est ailleurs.

Cette chance, elle ne s'ouvrira pas
chaque jour ! Sans vote, la Question
jurassienne ressurgira !

Ce qu'il me manque aujourd'hui, je
l'avoue et le regrette, ce sont des
enthousiasmes déclarés autour du
Statu quo +, ce statut particulier qui va
de soi pour toute minorité linguistique et
qui constitue une garantie de pouvoir

se poser en interlocuteur solide et légitime de la vie cantonale.

Et je me pose des questions que j'aimerais partager avec vous :

- Le Jura bernois **souffre-t-il tant** de son appartenance au canton de Berne ?
- A-t-il le sentiment de n'avoir **vraiment aucun pouvoir** ?
- Le CJB a-t-il **vraiment** l'impression d'être une **coquille vide**, comme certains ne cessent de le clamer haut et fort ? De ne pas avoir les moyens de continuer à faire vivre la culture du Jura bernois, de se prononcer sur les grandes options dans le domaine de la formation, de l'école enfantine aux institutions tertiaires en pleine proximité avec

les attentes de la région et en pleine collaboration avec le canton ?

- Le Jura bernois est-il **vraiment** le « **désert culturel** » que certains auraient aimé qu'il soit ?
- Le Jura bernois bénéficie-t-il **oui ou non** d'un **système de formation** complet et de qualité ?
- **L'industrie du Jura bernois** est-elle **vraiment** préteritée dans ce canton qui est le plus industriel de Suisse, comprenant des secteurs de pointe, notamment dans le Jura bernois, est-elle sans contacts avec l'industrie **biennoise** ou **bernoise** ou **jurassienne** ou **suisse** ou **internationale** ?

- **Le cadre politique** du Jura bernois est-il **vraiment** un frein au développement économique à l'heure où la **Transjurane** est en voie d'achèvement, lent, j'en conviens, mais en voie d'achèvement tout de même, à l'heure où **l'offre ferroviaire**, indépendamment des récents soucis, fait pâlir de jalousie certaines régions dites périphériques ?

- **Les secteurs de l'horlogerie et de la mécanique** sont-ils **oui ou non** en proximité avec la HE-Arc ?

- **Moutier** a-t-elle déjà dit oui en solitaire au canton du Jura ?

La démocratie nous offre l'occasion de débattre de tout cela, d'amener,

aujourd'hui déjà, des éléments de réponse à certaines questions :

- **Clairement**, le **CJB** est un **partenaire incontournable**, constructif et heureusement critique, de la vie politique bernoise, un **représentant légitime et crédible** de la population du Jura bernois.
- Indépendamment du dossier CREA qui n'a pas abouti dans sa version interjurassienne, soulignons avec fierté le fait que **la vie culturelle du Jura bernois est bien vivante et de qualité**, elle bénéficie d'appuis importants de la part du CJB et du Canton de Berne du côté de Mémoires d'Ici, de l'Abbatiale, des centres culturelles, des cinémas du Jura bernois, des musées, des festivals, des

bibliothèques, **et que cette réalité ne pourra que se consolider** avec l'entrée en vigueur de la **nouvelle LEAC** et les compétences accrues du CJB.

- Le Jura bernois, pour ses **écoles primaires et secondaires**, bénéficie à la fois des **convergences romandes** et des **particularités bernoises** en termes d'autonomie des établissements, de liberté d'action dans le domaine des projets pédagogiques, en termes de **liberté** pédagogique, une liberté que les pédagogues romands d'ailleurs nous envient ; **pour ces mêmes écoles**, le Jura bernois bénéficie d'un **rapport de confiance**, un de plus, entre la Direction de l'instruction publique,

les autorités scolaires, le corps enseignant et les parents.

- Nous allons discuter du **Statu quo** + dès le mois d'août avec le CJB sur la base de points soulevés par le CJB sur lesquels nous sommes prêts à entrer en matière.
- **L'industrie de la région** non seulement résiste à la conjoncture internationale difficile mais continue de se profiler à la pointe de secteurs pointus, si vous me permettez l'expression, et à haute valeur ajoutée.
- Elle dispose d'un **Parc technologique** de proximité, que nous venons d'inaugurer pour travailler en étroite collaboration avec les chercheurs de la HE-Arc.

A mes yeux, autant de raisons qui font qu'il fait bon vivre **dans** le Jura bernois, qu'il fait bon vivre **avec** le Jura bernois.

Moutier n'a pas encore dit oui au Jura, **pour autant ... que** le Jura bernois sache se séduire lui-même, suis-je tenté de dire, sache lire l'avenir en pleine **ouverture** et en pleine **confiance, en évitant le plus possible de construire ses convictions sur la base de ce que le voisin autonomiste ou pro-bernois ou indifférent pense et dit, a pensé et a dit**, parte du principe que nous vivons une **autre époque** que celle des plébiscites.

Depuis mon arrivée à la Direction de l'instruction publique en 2006, je suis frappé de voir à quel point les **collaborations interjurassiennes sont multiples**, il n'y a pas de canton avec lequel le canton de Berne travaille

autant qu'avec le Jura, un canton avec lequel les tensions étaient pourtant énormes il y a 40 ans.

Mais je suis **aussi** frappé de voir qu'il y a dans les dossiers interjurassiens de la vie quotidienne, **un autre réflexe** que le réflexe interjurassien voulu par l'Assemblée interjurassienne. Il y a aussi un **réflexe de méfiance** qui fait qu'on se demande trop souvent encore ce que cachent les propos et les propositions de l'autre canton. Ce climat que je qualifierais de « **suspicieux** », qui n'a rien à voir avec les confrontations du passé, **alourdit**, qu'on le veuille ou non, les travaux quotidiens et continus menés entre Berne et le Jura, **freine** les adhésions et les enthousiasmes.

Le canton de Berne peut vivre sans le Jura bernois. Certainement. Mais

tout simplement, il ne le **veut pas**. Et le cas échéant, il vivra moins bien, **comme le Jura bernois vivra moins bien sans le canton de Berne**, j'en suis personnellement convaincu.

S'il devait en être autrement à l'issue du scrutin, et malgré ma tristesse, alors sera venu le temps des regrets pour le canton de Berne, mais évidemment aussi le temps du **respect des engagements** pris et la mise en œuvre d'une séparation.

Ainsi va la vie des Etats, des hommes et des femmes, et il est juste qu'il en soit ainsi.

C'est pour cela que je verrais partir le Jura bernois avec **tristesse**, tout en acceptant le départ évidemment, comme je viens de le dire et en

favorisant la mise en œuvre du processus qui en découlerait.

J'aimerais conclure avec une image.

Il y a peu, lors de l'inauguration du Parc technologique de St-Imier, je disais que le canton de Berne, avec le canton de Vaud, était le seul à inclure complètement dans son territoire la géographie physique de la Suisse,

- **avec les pieds posés dans la fraîcheur des Alpes,**
- **le corps allongé sur les douceurs du Plateau et**
- **la tête calfeutrée dans le Jura ou**
inversément.

Comment en effet ne pas lire notre géographie cantonale dans une dynamique d'écho :

- **le Mönch ou Moine en français**, en écho avec la Tête-de-Mönch, ou beaucoup mieux la Tête-de-Moine du Fuet,
- **l'observatoire de la Jungfraujoch** en écho avec **l'antenne du Chasseral**,
- le **train** qui traverse avec courage la paroi Nord de l'Eiger en écho avec le **funiculaire** vertigineux qui nous mène cahin-caha à Mont-Soleil,
- **le barrage du Grimsel** en écho avec les **éoliennes de Mont-Crosin**,
- le **Lac d'Oeschinen**, en écho avec ceux de **Brienz, Thoune et Bienne** et, pourquoi pas **l'étang de la Gruère**, site interjurassien par excellence que les communes de Saignelégier et Tramelan se

partagent, en parts inégales il est vrai.

Derrière ces allers-retours géographiques se profile en fait un **symbole** :

- **celui**, classique et souvent cité, d'un canton rassembleur **sur l'axe Est-Ouest** entre alémaniques et francophones qui nous mène de Genève à Romanshorn,
- **celui**, moins connu mais tout aussi évident, d'un canton rassembleur sur l'axe Nord-Sud, entre la réalité alpine, la réalité urbaine et la réalité jurassienne, qui nous mène de Monible à Gutannen dans l'Ober-Hasliberg, en passant par Lyss, Köniz, Interlaken et ... Moutier.

Quel symbole ! Quel carrefour ! Quelle chance pour ce canton de Berne, qui historiquement a été un élément intégrateur de notre pays ! Un pays qui n'a pas hésité un jour à faire de la ville de Berne sa capitale !

Au-delà de la géographie physique, qui finalement est un donné qu'on n'a pas choisi, le **bilinguisme, nous l'avons vu, est surtout une volonté,** un assemblage de volontés, un immense travail quotidien pour qu'il puisse déployer ses effets dans tous les domaines de la vie d'une communauté, ceux de la **Culture**, de la **Formation**, de l'**Economie** et de la **Politique**.

Le Jura bernois n'a pas à avoir peur du bilinguisme, bien au contraire. Le bilinguisme sans le Jura bernois sera plus compliqué, c'est certain. **Berne ne**

**souhaite pas que le Jura bernois
reste bernois pour sauver le
bilinguisme**, mais bien pour mieux
pouvoir développer la richesse que le
bilinguisme apporte aux uns et aux
autres, comme j'ai essayé de l'illustrer,
pour continuer à le **vivre en paix**, en
enthousiasme, en sérénité, en
confiance et en pleine citoyenneté.
Je vous remercie de votre attention.